

Rapport du Président

Préambule

Les impressions, évoquées en préambule du rapport du président 2009, se sont largement confirmées durant cette deuxième année de travail de la nouvelle équipe. C'est notamment le cas du grand volume de travail, de l'impossibilité de prévoir un programme fixe, de l'arrivée inopinée de questions, de thèmes et de problèmes nouveaux et, enfin, de l'engagement sans faille de tous, du personnel de la gérance ainsi que de tous les membres des organes de la fédération pour faire face à un important volume de travail.

Un autre thème mérite encore d'être cité ici : il s'agit de la communication entre la fédération et ses membres, les éleveurs et les utilisateurs de chevaux. Cette question de toute première importance nécessitera une réflexion approfondie à moyen terme. De prime à bord les choses paraissent simples ; en réalité, elles s'avèrent sensibles et compliquées. De nombreux avis sur toutes les questions d'actualité parviennent à notre organisation. Il est évident que nous les prenons en considération et que nous y donnons une suite concrète dans la mesure où ils s'inscrivent dans une logique d'intérêt général de l'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes à terme.

L'évolution des effectifs, en particulier des juments actives qui a encore régressé de 300 unités en 2010, nous préoccupe au plus haut point. Le nombre des poulains enregistrés régresse régulièrement depuis les années nonante (3667 têtes en 1994) pour se situer à 2370 sujets en 2010. L'inversion de cette tendance constituera un de nos objectifs majeurs à atteindre dans le futur.

Dossiers réglés en 2010

Durant l'année écoulée, plusieurs dossiers ont été réglés en plus des activités ordinaires de la gérance. Précisément au sujet de la gérance, des règles de fonctionnement ont été arrêtées ; leur application devrait permettre un fonctionnement optimal de notre secteur administratif et une maîtrise des coûts en découlant ainsi qu'une clarification des rapports de service entre employeur et employés bénéfique pour tous. Par ailleurs, les rapports de service avec l'ancien gérant de la fédération ont été définitivement réglés par une convention passée devant le tribunal d'Yverdon le 12 juillet 2010.

Une démarche a été entreprise auprès du chef du Service vétérinaire de l'armée concernant les achats de chevaux franchises-montagnes par l'armée. Lors d'une séance, nous avons émis le vœu que l'armée achète davantage de chevaux à un prix plus rémunérateur pour les éleveurs. En référence aux acquisitions effectuées au début de l'année 2011, il semble que nos doléances ont été entendues par les instances compétentes. Nous adressons d'ores et déjà nos sincères remerciements au Dr Stéphane Montavon.

En automne 2010, la décision a été prise par le comité d'avancer le plus possible les dates de versement des diverses contributions octroyées aux éleveurs. C'est ainsi que les primes d'élevage aux juments ont été versées en février 2011 et celles des tests en terrain en mars.

Sur requête de l'Association des marchands suisses de chevaux, la Confédération a admis de porter de 3322 à 3822 le quota des chevaux importés en Suisse sans taxes douanières. Nous nous sommes opposés à cette requête qui prend en compte exclusivement les intérêts des marchands de chevaux sans tenir compte des difficultés auxquelles l'élevage du franchises-montagnes et du cheval de sport suisse est confronté. En revanche, la même association s'est vu refuser, par la Direction générale des douanes, sa demande de réintroduction du but « essai avant achat » pour les chevaux importés temporairement sous DDAT (Déclaration en douane d'admission temporaire).

Dans l'actualité des régions, à noter l'excellente cuvée du cinquantenaire de la Sélection nationale des étalons de Glovelier, la fusion des 3 syndicats de la région de Bâle et du Nord-Ouest de la Suisse et la définition d'un nouveau concept de promotion de l'élevage chevalin par le Canton du Jura comprenant notamment l'introduction d'une prime à l'exportation pour remplacer celle qui a été supprimée par la Confédération.

Dossiers en cours

La lutte en vue d'assurer le maintien du Haras national suisse (HNS) aura été très gourmande en temps durant l'année 2010. Dans cette opération, la FSFM a sans doute joué un rôle charnière entre

les différentes organisations d'élevage, les cantons réunis dans un comité national et les parlementaires fédéraux dont certains se sont engagés avec beaucoup de détermination et d'efficacité. Nous exprimons notre plus profonde gratitude à tous pour leur précieuse collaboration. A ce jour, il apparaît que le HNS est sauvé. Nous resterons néanmoins très vigilants durant cette année et à moyen terme, convaincus que nous sommes de la nécessité de disposer d'une telle institution au service de l'élevage chevalin suisse.

Durant l'exercice écoulé, la mise en oeuvre de la BDTA équine a démarré. Nous prendrons, durant l'année 2011, toutes les dispositions nécessaires afin que les choses se déroulent au mieux pour les propriétaires de chevaux en particulier.

Les négociations avec les instances allemandes compétentes en matière d'élevage chevalin n'ont toujours pas trouvé leur épilogue. C'est regrettable. Il faut néanmoins espérer que des résultats concrets seront obtenus bientôt, notamment lors d'une séance qui doit avoir lieu à Courtemelon dans le courant du printemps 2011.

Sous la conduite de l'Office fédéral de l'agriculture, de longues discussions ont abouti à l'élaboration d'un projet d'accueil de la RRFB au sein de la FSFM. Une décision à ce propos sera prise lors de l'assemblée des délégués FSFM. La sauvegarde de l'unité de la fédération doit constituer une priorité pour tous les éleveurs et utilisateurs du cheval de la race des Franches-Montagnes, compte tenu notamment des défis auxquels nous sommes confrontés actuellement.

Quelques dossiers d'actualité

Suite au dépôt d'une motion par le conseiller national Bigger, il est probable que les contributions fédérales en faveur de l'exportation des chevaux soient réintroduites cet automne. Elles seraient bienvenues en ces temps où les importations sont freinées par les difficultés conjoncturelles et où le nombre de juments poulinières continue de régresser.

Depuis de nombreuses années, la consanguinité augmente régulièrement dans notre race, sans être efficacement ralentie par les croisements effectués depuis les années septante. Les croisements, opérés à une fréquence judicieuse, exercent des effets positifs dans notre élevage. A eux seuls, ils ne permettront néanmoins pas de résoudre la problématique de la consanguinité. Pour cela, il conviendra de recourir impérativement au monitoring génétique. Nous nous y appliquerons durant les prochaines années.

Beaucoup de temps a été consacré à la définition de la « Stratégie FSFM 2020 » durant l'année passée. Si le projet est accepté par l'assemblée des délégués, la stratégie sera mise en route progressivement dès l'été 2011 ; les modifications de statuts et de règlements qu'elle pourrait entraîner seront soumises à l'assemblée des délégués de 2012. Il s'agit d'une démarche essentielle pour l'avenir de la fédération et singulièrement de l'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes en Suisse et à l'étranger.

Au moment de rédiger ce rapport, la Confédération ouvre la procédure de consultation concernant la nouvelle politique agricole 2014-2017. Pour l'élevage chevalin, les enjeux sont importants notamment du fait de la suppression envisagée des contributions pour les animaux consommant des fourrages grossiers et des contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles. Des solutions de compensation devront être trouvées, faute de quoi la rentabilité de l'élevage chevalin, d'ores et déjà très faible, s'en trouverait gravement compromise. Il pourrait en résulter une accélération de la diminution des effectifs ce qui doit être évité à tout prix.

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, en particulier, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui assurent la promotion du cheval des Franches-Montagnes. J'adresse également des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux, aux représentants des syndicats et des organisations d'élevage pour leur précieuse collaboration et aussi pour la confiance qu'ils nous témoignent en permanence.

Corban, le 4 avril 2011
Bernard Beuret
Président FSFM